

Renseignements pratiques

LIEU DES FORMATIONS INTER

COPES, 20 rue de Dantzig 75015 Paris.
Métro : Convention. Autobus ligne 62, 89.

HORAIRES

Le matin de 9h00 à 13h00, l'après-midi de 14h00 à 17h00.
7 heures de formation par jour.

FRAIS DE PARTICIPATION

Coût : se reporter au programme pour chaque formation.
Le coût de la participation n'est pas assujéti à la TVA.
Le Copes est agréé par plusieurs organismes
collecteurs de fonds de formation.

MODALITÉS D'INSCRIPTION

- L'inscription est définitive après réception
de la convention de formation signée par l'employeur.
- Pour s'inscrire individuellement prendre contact avec le secrétariat.

Tél. : 01 53 68 93 40 - Fax : 01 53 68 93 45
Courriel : copes-formation@wanadoo.fr
Site internet : www.lecopes.org



- **LE DROIT, L'ENFANT, LA FAMILLE, LES INTERVENANTS SOCIAUX ET LA JUSTICE.** •
ACTUALISATION DES CONNAISSANCES JURIDIQUES ET DU DROIT DE LA FAMILLE.

Stage de perfectionnement.

L'enfant sujet de droit.
Les juridictions de la famille : nouvelles lois.
La condition juridique de l'enfant : état civil de l'enfant né et à naître.
Autorité parentale, droits successoraux.
L'enfant et le droit social : secret professionnel et signalement.
La participation de l'enfant aux procédures judiciaires : capacité exceptionnelle de l'enfant à agir
en justice (audition du juge, l'administrateur ad hoc, l'avocat pour l'enfant).
Rôle du parquet des mineurs.
La nationalité, l'enfant étranger en France et le droit.

Au-delà des exposés et questions autour de ces sujets, il s'agira d'apporter un éclairage indispensable
aux professionnels sur la place du droit dans leur secteur d'activité.
Pouvoir penser cette place du juridique sans surinvestir sa fonction : les articles de loi organisent
les vies mais ne peuvent être des outils de soin ou de réparation. Les questions de société, au-delà
des souffrances ou des parcours de vie douloureux, nécessitent l'intervention de la loi et du droit.

L'animation et la continuité de ce stage sont assurées par **Emmanuelle SUCHAUD**,
psychologue clinicienne, service de pédiatrie, hôpital Ambroise Paré, Boulogne.
Chargée de mission au Copes, Phymontin, Paris.

Avec la participation de sept intervenants spécialisés.

• **Méthodes de travail** •

- Stage en deux modules de trois et deux jours.
- Exposés théoriques illustrés d'études de situations.
- Échanges avec les intervenants.

• **Public** •

Assistants sociaux, responsables administratifs de la protection sociale,
responsables d'établissements publics ou privés, médecins, psychologues, éducateurs...
tout personnel de l'enfance et de la famille.

Stage destiné à aider les praticiens, bien souvent non juristes,
à acquérir les connaissances nécessaires pour soulever les bonnes questions
et intervenir au mieux des besoins en fonction des contraintes juridiques.

• **Dates et Tarif** •

Du 21 au 23 septembre et les 15 et 16 octobre 2009.
910 €

LUNDI 21 SEPTEMBRE 2009

Accueil des participants.

Le droit, l'enfant, la famille.

L'enfant sujet de droit.

L'état civil de l'enfant.9h à 17h

■ **Pierre MURAT**, Professeur à la faculté de droit de l'université Mendès France, Grenoble II.

MARDI 22 SEPTEMBRE 2009

Rappel de l'organisation judiciaire.

Les juridictions de la famille.

Le rôle du Parquet en matière pénale et en matière de protection de l'enfance.9h à 17h

■ **Yvon TALLEC**, Substitut Général, Chef de la section des mineurs
et de la famille à la Cour d'Appel de Paris.

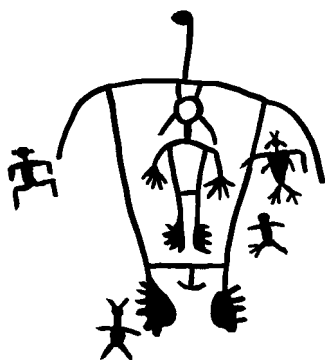
MERCREDI 23 SEPTEMBRE 2009

L'enfant et les travailleurs sociaux.

Secret professionnel et signalement.9h à 13h

■ **Sylvie BERNIGAUD**, maître de conférences, université Lumière, Lyon II.

L'avocat pour enfant, son rôle.14h à 17h

■ **Catherine CHABANNE**, avocate au barreau de Seine Saint-Denis.

JEUDI 15 OCTOBRE 2009

La filiation.

La condition juridique de l'enfant : nom, autorité parentale, droits successoraux... .9h à 17h

■ **Sylvain GRATALOUP**, maître de conférences, université Jean Moulin, Lyon III.

Avocat au barreau de Lyon.

VENDREDI 16 OCTOBRE 2009

La participation de l'enfant aux procédures judiciaires :

La capacité exceptionnelle de l'enfant à agir en justice,

L'audition par le juge,

L'administrateur ad hoc.9h à 13h

■ **Laurence FRANCOZ-TERMINAL**, Docteur en droit, formatrice
et chargée d'enseignement université Lumière Lyon II.

La nationalité de l'enfant.

L'enfant étranger en France et le droit.14h à 16h

■ **Fabrice TOULIEUX**, Docteur en droit, chargé de recherche au Centre de la Famille
de Lyon, université Jean Moulin, Lyon III.

Évaluation du stage.16h à 17h

■ **Emmanuelle SUCHAUD**.